

- Dis, tu n'as pas vu la nouvelle aire de jeux inclusive aux Sables ?

SALAISE INFO n°155

1^{ER} TRIMESTRE 2026





**SALLE POLYVALENTE :
AVANCÉE DU CHANTIER**

Ce trimestre a été marqué par l'élévation des murs en pierre massive, qui dessinent l'axe structurant du futur bâtiment et de sa salle de spectacle.

La pose de la charpente a débuté mi-mars, avant l'installation des bardages. Après la réalisation des dalles et le temps de séchage nécessaire, viendront les huisseries, briques de verre et vitrages.

Ces étapes permettront de visualiser la silhouette générale du bâtiment.



**3 QUESTIONS
À GILLES VIAL,
MAIRE DE
SALAISE SUR SANNE**

**VOUS ÊTES NOMBREUX À
NOUS INTERROGER SUR
DIFFÉRENTS SUJETS.**

**JE PARTAGE AVEC VOUS
LA RÉPONSE APPORTÉE
À CERTAINES DE VOS
PRÉOCCUPATIONS.**

Un parent d'élève demande pourquoi le tarif de la cantine n'est pas passé à 1€ comme c'est le cas pour d'autres communes de l'agglomération.

Gilles Vial : Notre commune n'est pas éligible au dispositif mis en place par l'État permettant de proposer la cantine à 1€. Celui-ci est réservé aux communes bénéficiant de la Dotation de Solidarité Rurale de Péréquation, sous conditions de potentiel financier.

Dans ce cadre, l'État compense 3€ par repas facturé moins de 1€ pour les familles dont le quotient familial est inférieur à 1000 €.

Au sein de l'agglomération, seules certaines communes sont éligibles et seulement le Péage de Roussillon a choisi de mettre en place ce dispositif.

Fernand s'interroge sur la raison pour laquelle la ville n'augmente plus depuis 10 ans les subventions au Rhodia-club de 2% comme c'était le cas avant.

Gilles Vial : Depuis 2016, la Dotation globale de fonctionnement (DGF), versée par l'État pour compenser d'anciennes taxes locales supprimées, est devenue négative pour la commune : l'État prélève chaque année sur le budget et la DGF cela représente pour 2026 plus de 700 000 €.

Une réunion d'information avait alors été organisée avec les associations et un effort demandé à tous. Dans ce contexte, la hausse annuelle de 2 % n'est plus possible ; les subventions sont au mieux maintenues à leur niveau actuel pour le Rhodia-club, comme pour toutes les autres associations salaisiennes.

ÉDITO	p. 3
PRÉSENTATION DES ÉLUS.....	p. 4
VIE MUNICIPALE	p. 6
DOSSIER : BUDGET 2026.....	p. 14
CULTURE	p. 16
ASSOCIATIONS	p. 20
SOCIAL	p. 23

sommaire

MERCI À TOUS CEUX QUI ONT PERMIS LA RÉALISATION DE CE NUMÉRO : SERVICES MUNICIPAUX, ÉLUS, ASSOCIATIONS...

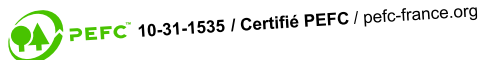
Salaise Info est édité par la commune
de Salaise sur Sanne : 19 rue Avit Nicolas
BP 20 318, 38150 Salaise sur Sanne

Directeur de publication M. Gilles Vial

Conception maquette / photographies :
Sékolène Delavault, Laurent Pouget (service
communication de la ville),
services municipaux, associations,
sinon notées du nom de leur auteur

Édité à 2 300 exemplaires

Impression : Alpha - 07340 Peaugres



ISSN 1245 - Dépôt légal à parution

Chantal estime que l’extinction de l’éclairage public se fait trop tôt et que cela peut être dangereux lorsqu’elle sort son chien. Pourquoi maintenir ce choix ?

Gilles Vial : La commune doit concilier des enjeux parfois opposés. Les études montrent que l’extinction de l’éclairage public n’a pas d’effet avéré sur la sécurité des biens ni sur l’insécurité sur la commune. Elle peut susciter un ressenti d’inconfort pour les promeneurs tardifs, notamment vers 22h30 en période hivernale. Sur le plan financier, la ville est passée à l’éclairage aux leds, l’extinction limite l’impact financier pour la ville. En revanche, l’extinction a un effet très positif sur la biodiversité.

édito



Chers concitoyens,

Je tiens à vous exprimer ma profonde gratitude pour la confiance renouvelée que vous avez accordée à notre équipe lors des récentes élections municipales. Votre participation active à la campagne, malgré l’absence d’opposition, est un témoignage précieux de votre engagement pour notre commune. Cela montre que, même dans un contexte où une seule liste était en lice, vous avez tenu à faire entendre votre voix et à participer à la vie démocratique de notre ville.

Notre projet, centré sur la réponse aux besoins et l’émancipation des citoyens, nous impose de rester à l’écoute de tous sans exclusive aucune. Notre démarche s’inscrit dans la continuité. Informer, dialoguer, décider, agir ensemble ne restent pas de simples paroles, mais une politique concrète. L’équipe expérimentée qui m’entoure continuera à faciliter cette tâche, assurant ainsi la continuité de la gestion de notre commune au service de tous.

Je m’engage à me montrer digne de votre confiance. Les élections locales sont l’occasion d’approuver ou de sanctionner le bilan des équipes municipales en place. L’absence de seconde liste aux élections sur Salaise m’encourage à penser que nous avons réussi à trouver un fonctionnement qui vous convient et des orientations partagées.

Cependant, je suis conscient et très inquiet du risque de voir la France s’orienter, lors des élections de 2027, vers un régime qui remettrait en cause les principes fondamentaux de l’Etat de droit. Un État de droit est un système dans lequel la loi est la même pour tous, y compris pour les personnes publiques. L’élection ne place pas les élus au-dessus du droit. Le droit est donc supérieur aux pouvoirs et aux autorités politiques. Ce système garantit le respect des droits fondamentaux et de la démocratie.

Les grands dossiers requièrent toujours notre attention soutenue. Dans le contexte de raréfaction de l’argent public, nos arbitrages sont de plus en plus difficiles

L’autonomie des citoyens reste au cœur de mes préoccupations, cela passe d’abord par le droit au travail, le droit à l’emploi. C’est pourquoi nous poursuivrons nos efforts acharnés pour le développement de nos zones d’activité. Le soutien de la commune aux projets de réindustrialisation comme le projet Elyse Energy est un élément concret. Dans l’élaboration du PLUi, l’attention que nous portons à chercher un équilibre entre les enjeux du développement économique et de la préservation de l’environnement en est une illustration.

Parmi les autres sujets, anticiper la fin du bail emphytéotique du Rhodia sera un dossier qui impliquera une concertation avec les associations et les communes voisines afin de trouver les solutions adaptées.

Ensemble, continuons à faire de Salaise-sur-Sanne une commune accueillante où il fait bon vivre.

Cordialement,

Gilles Vial,
Maire de Salaise-sur-Sanne

ÉLECTIONS MUNICIPALES

Un nouveau conseil municipal renouvelé d'un tiers

À l'issue des élections municipales, les Salaisiennes et Salaisiens ont renouvelé leur confiance à Gilles Vial, réélu maire de Salaise-sur-Sanne à la tête d'une liste unique. Cette élection témoigne d'une volonté collective de poursuivre le travail engagé depuis 2020 par l'équipe sortante. Elle souligne également l'attachement des habitants à une gestion municipale saine, rigoureuse et tournée vers l'intérêt général.

Le mandat précédent a été marqué par plusieurs projets structurants, portés avec constance par l'équipe municipale : la montée en puissance de la bifurcation écologique, le lancement de l'Atlas de la biodiversité communale, la mise en valeur des espaces naturels ou encore le développement des mobilités douces à travers des nouveaux cheminements cyclables et piétons. Ces actions, traduisent une vision durable de l'avenir de la ville, conciliant qualité de vie, attractivité et respect de l'environnement.

La nouvelle équipe municipale, renouvelée d'un tiers de ses membres, s'inscrit dans cette dynamique. Une liste rassemblant des profils issus de la société civile, unis par l'envie d'agir pour Salaise-sur-Sanne.

Les années à venir seront tournées vers la continuité des projets déjà engagés : renforcement des actions en faveur de la transition écologique, poursuite de l'aménagement d'espaces publics accueillants et sécurisés, soutien au tissu associatif et attention permanente portée à la bonne gestion des finances communales, pilier de l'action municipale.

En attendant la présentation des différentes délégations et commissions municipales dans le prochain Salaise Info de juin, voici une présentation du nouveau conseil municipal 2026-2032.



Gilles VIAL
Maire

ADJOINT(E)S ET CONSEILLER(ÈRE)S DÉLÉGUÉ(E)S



Xavier AZZOPARDI
1^{er} adjoint



Michèle TREILLE
2^{ème} adjointe



Philippe GALLARD
3^{ème} adjoint



Roselyne MÉDINA
4^{ème} adjointe



Damien PANARIELLO
5^{ème} adjoint



Christine BION
6^{ème} adjointe



Jean-Philippe ASTRUC
7^{ème} adjoint



Michèle SARRAZIN
8^{ème} adjointe



Ludovic MAGNIN
Conseiller délégué



Valérie BONO
Conseillère déléguée



Chantal BÉCHARD
Conseillère déléguée

CONSEILLER(ÈRE)S MUNICIPAUX(ALES)



Thierry MOTRET
Conseiller municipal



Martine ESCOMEL
Conseillère municipale



Yann NICOLLET
Conseiller municipal



Christine ROBIN
Conseillère municipale



Emré YILDIZ
Conseiller municipal



Stéphanie ARGOUD
Conseillère municipale



Richard MARTINEZ
Conseiller municipal



Stéphanie CELLARD
Conseillère municipale



Lyes ASSAM
Conseiller municipal



Florence DESMEURES
Conseillère municipale



Nicolas PAURAUX
Conseiller municipal



Isabelle HUGOUD
Conseillère municipale



Rémi VALVERDET
Conseiller municipal



Mélanie GARCIA
Conseillère municipale



Jordan HAMMOUCHE
Conseiller municipal

CONSEILLERS MUNICIPAUX SUPPLÉANTS



Mégane Munoz



Virgile Millon

ENVIRONNEMENT

Une collecte des pneus usagés issus de dépôts sauvages



En fin d'année, les services techniques municipaux ont fait appel à Eurec Environnement, entreprise spécialisée, pour évacuer les pneus usagés accumulés depuis de nombreuses années suite aux dépôts sauvages sur la commune. Collecteur agréé par le ministère de l'Environnement, l'entreprise réalise la collecte, le tri et la valorisation des pneumatiques.

Les pneus sont d'abord triés entre réutilisables, destinés au rechapage ou à l'occasion

et non réutilisables, qui sont alors recyclés. Broyés puis transformés, ils alimentent diverses filières : granulats pour sols techniques, matière première pour dalles ou encore combustible de substitution.

La commune rappelle que les dépôts sauvages sont strictement interdits et qu'ils font l'objet d'une contravention de la 5^{ème} classe (amende pouvant aller jusqu'à 1500 euros et confiscation du véhicule ayant servi pour le dépôt). Les déchetteries du territoire organisent régulièrement des collectes de pneumatiques.



AGRICULTURE

Un entretien naturel des vergers grâce à l'éco-pâturage



Le retour des brebis marque à nouveau le lancement de l'éco-pâturage sur la commune. Deux troupeaux, de 400 brebis et agneaux de

racas Mourerous et Mérinos ont profité de l'herbe verte salaisienne pendant une quinzaine de jours en début d'année. Habituees à vivre

dehors toute l'année, les brebis avancent d'environ un hectare par jour, guidées par leur berger et ses patous. Elevées par Henri Gauthier, qui fait habituellement paître ses animaux sur le terrain militaire des Chambaran, elles assurent ici l'entretien écologique des vergers de Jean-Philippe Astruc : pas de pollution, aucune nuisance sonore, un sol naturellement fertilisé et une herbe fraîche valorisée par les brebis. Un cercle vertueux, simple et efficace.

CONSTATATIONS DE LA POLICE MUNICIPALE

Janvier : 5 contrôles de vitesse dont 2 points police de la route. Quatre infractions relevées.

Février : 3 contrôles, aucune infraction relevée.

Des contrôles routiers inopinés de la Police Municipale et de la Gendarmerie sont mis en place dans le village lors des heures de fortes affluences (entrées et sorties des écoles de la commune).

RAPPEL : UNE FOIS LE PROCÈS-VERBAL DRESSÉ PAR LA POLICE MUNICIPALE, CELUI-CI EST CENTRALISÉ À L'AGENCE NATIONALE DE TRAITEMENT AUTOMATISÉ DES INFRACTIONS À RENNES. IL N'Y A AUCUN RECOURS POSSIBLE AUPRÈS DES ÉLUS



PLUi :

Depuis février : consultation des personnes publiques associées (PPA) à l'élaboration du document (services de l'Etat, chambre d'agriculture etc.)

Printemps : Présentation du PLUi aux nouvelles équipes municipales

Étapes suivantes :

- Préparation de l'enquête publique, désignation de la commission d'enquête, durée et modalités des permanences, échange avec la commission d'enquête...
- Enquête publique
- Modification des différents documents du PLUi
- 2027 : Approbation par le Conseil communautaire

TRAVAUX ET TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

Des ombrières solaires bientôt installées

Des travaux d'installation d'ombrières photovoltaïques vont prochainement concerner le parking de l'école Picasso-Floréal / espace Joseph-Plat ainsi que les terrains de tennis du village. Ces aménagements entraîneront des perturbations temporaires du stationnement dans le secteur.

Porté par une filiale de TE38 (Territoire d'Énergie Isère), le projet permettra de produire de l'électricité destinée à l'autoconsommation des bâtiments municipaux. Ces structures offriront également un meilleur confort aux usagers en protégeant les véhicules du soleil et des intempéries, à l'image de l'équipement déjà en place sur le parking situé face à la pharmacie du village. Le financement est entièrement assuré par l'exploitant, sans participation financière de la commune.

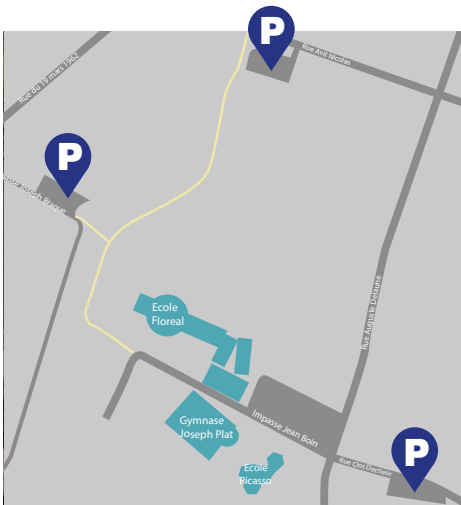
Concernant les courts de tennis, les futures installations respecteront les exigences de la Fédération Française de Tennis, notamment une hauteur libre minimale de 7 mètres.



© Ombr'Isère - Représentation du projet - montage

Durant les vacances de printemps, du 7 au 18 avril, la réalisation des fondations sur le parking entraînera la fermeture des rangées centrales. Les fondations des structures destinées aux terrains de tennis seront réalisées dans les semaines suivantes. La pose des ombrières interviendra en juin et aura un impact ponctuel sur la circulation et le stationnement à proximité.

Il est donc recommandé de privilégier les autres zones de stationnement voisines (voir plan).



LES PARKINGS À PROXIMITÉ

DEMANDE DU
PASS'DÉCHÈTERIE
EN LIGNE

Demande à faire sur le site de la communauté de communes
www.entre-bievretrhone.fr

Justificatifs à présenter :

- une pièce d'identité
- et un justificatif de domicile de moins de 3 mois. (facture d'électricité, d'eau, de gaz...).

L'accueil 2.0 de la mairie de Salaise sur Sanne peut vous aider pour les démarches en ligne.

DÉCHÈTERIES D'ENTRE BIEVRE ET RHÔNE

Le Pass'déchèterie obligatoire à partir d'avril 2026

A partir d'avril 2026, le Pass'Déchèterie mis en place depuis début janvier par la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône sera désormais obligatoire.

Pour accéder aux déchèteries, vous devrez présenter un QR code. Il remplace votre ancien badge ou votre justificatif de domicile pour accéder à la déchèterie.

Vous pouvez le demandez gratuitement :

- Soit sous forme dématérialisé, un QR code à télécharger sur votre téléphone ou à imprimer (demande en ligne).

- Soit sous la forme d'une carte (demande, au siège de la Communauté de communes à Saint-Maurice-l'Exil).

Le Pass'Déchèterie donne droit à 52 passages au maximum par an par foyer pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre. Il est désormais possible de venir plusieurs fois au cours d'une même journée (sous réserve de la capacité d'accueil de la déchèterie).

Au-delà des 52 passages, l'accès en déchèterie publique ne sera plus possible jusqu'au 31 décembre de l'année en

cours. Il conviendra alors de faire appel à des services autres (professionnels...). Le décompte du nombre de passages sera consultable sur le compte usager ou par téléphone.

Attention après le 31 mars 2026, seul le Pass'Déchèterie donnera accès aux déchèteries.

Il donne accès comme auparavant aux déchèterie d'Anjou, Sablons, Saint-Clair-du-Rhône, Salaise-sur-Sanne et Ville-sous-Anjou si vous habitez l'une des 22 communes de l'ouest du territoire.

ESPACE NATUREL SENSIBLE

Une gestion responsable et un lieu de pédagogie



Lors de la semaine du 24 novembre 2025, une vingtaine d'élèves de seconde du lycée agricole Agrotec de Vienne est intervenue sur l'Espace Naturel Sensible (ENS) du lac Jacob et du petit lac pour réaliser des travaux de coupes arbustives. Ce chantier a permis aux jeunes de se former concrètement aux pratiques forestières dans un milieu naturel sensible.

Deux zones étaient concernées, le nord et le sud du lac Jacob, dans le cadre du plan de gestion de l'ENS. Ces interventions, prévues

chaque année de 2025 à 2029, visent à préserver l'équilibre écologique du site.

Au nord, les élèves ont éliminé des ronciers pour préparer une expérimentation de restauration de pelouse sableuse, menée avec le Conservatoire Botanique National Alpin. L'objectif est de favoriser le retour d'espèces adaptées à ces milieux secs et pauvres en nutriments, comme le lapin de garenne ou certaines plantes spécifiques, telle que l'orcanette des teinturiers.

Au sud, une partie des buissons de bourdaine a été coupée afin de rouvrir le milieu et de maintenir le rôle d'éponge de la zone humide, évitant ainsi sa fermeture progressive par la végétation.

Cette action s'inscrit aussi dans la gestion du risque d'inondation. Dans le contexte des précipitations hivernales et printanières, une étude hydrologique est en cours sur l'ENS, avec un piézomètre (outil de mesure de la nappe phréatique) installé sur le site pour mieux comprendre le rôle de zone tampon joué par l'ENS.

Le plan de gestion de l'ENS et son programme 2026 sont consultables sur le site internet de la commune.

ÉCOLE FLORÉAL

Éco-citoyens en action !



À l'école Floréal, les sorties en Espaces Naturels Sensibles existent depuis longtemps. Mais pour impliquer davantage les élèves de CM1-CM2, l'équipe enseignante s'est lancée dans une Aire Terrestre Educative (ATE) : un projet concret où les enfants deviennent acteurs de leur environnement.

Une ATE est une parcelle naturelle, souvent commu-

nale, confiée à une classe pour apprendre à connaître, comprendre et gérer un milieu. Ici, trois classes bénéficieront de cinq sorties annuelles de trois heures. Les élèves choisiront leur site parmi plusieurs parcelles en bord de Sanne, définiront les thèmes d'étude et décideront des actions : observations naturalistes, aménagements légers, panneaux pour sensibiliser le public...

Les enfants se réunissent en « conseil de la Terre », favorisant une démarche démocratique et motivante, leur laissant la possibilité de décider eux-mêmes des actions à mener.

La commune met une parcelle à disposition et s'associe aux actions. Cloé Mathelet, du Conservatoire

d'espaces naturels d'Isère, anime, accompagne et assure le suivi. Des interventions ponctuelles pourront enrichir le projet avec les enfants (services municipaux, intervenants privés...).

Le projet est subventionné par l'Office français de la biodiversité, le SIRRA et l'entreprise Tredi. L'ATE est financée pour deux ans, avec une perspective durable. Un projet qui relie école, territoire et biodiversité, en formant de jeunes éco-citoyens.



UNE ANIMATION AMPHIBIENS

L'Espace Naturel Sensible (ENS) du lac Jacob et du petit lac va proposer une animation sur les amphibiens le 25 avril de 10h à 12h à destination du grand public et avec le centre de loisirs sur le site de l'ENS du lac Jacob.

Sur inscription auprès du service environnement de la commune ou sur le site internet de la ville.

RAPPEL

BRÛLAGE DE VÉGÉTAUX

L'arrêté municipal n°256-2010 **INTERDIT** aux particuliers le brûlage des déchets à l'air libre ou avec incinérateur. De même l'arrêté préfectoral n° 2013-322-0020 instaure **le principe général d'interdiction du brûlage** à l'air libre des déchets verts hors activités agricoles et forestière. Les déchets doivent être compostés sur place, broyés ou emmenés à la déchetterie et non plus brûlés.

TAILLE ET ÉLAGAGE

La taille et l'élagage des arbres sont fortement déconseillés du 16 mars au 31 août (période de nidification, faible efficacité).
SOURCE LPO

ATLAS DE LA BIODIVERSITÉ COMMUNALE

Premier diagnostic sur la biodiversité salaisienne

Le diagnostic initial de l'Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) de Salaise-sur-Sanne réalisé par le Conservatoire d'Espaces Naturels de l'Île de la Platière a été présenté en début d'année. Il offre une première photographie de l'état des connaissances sur la faune, la flore et les habitats présents à l'échelle de la commune. Il met en lumière les secteurs à enjeux, les manques à combler et les priorités d'action pour les années à venir.

UNE BASE DE CONNAISSANCES SOLIDE MAIS ENCORE INCOMPLÈTE

Ce travail s'appuie sur un volume important de données naturalistes déjà disponibles, enrichies par des inventaires de terrain menés en 2025. Certains groupes sont relativement bien documentés, comme les oiseaux, les amphibiens, les odonates (libellules) ou encore une partie de la flore. D'autres restent en revanche peu connus : de nombreux insectes (coléoptères, hyménoptères, lépidoptères...), certains reptiles ou encore d'autres groupes discrets. Ce constat confirme tout l'intérêt de l'ABC pour structurer, harmoniser et compléter les connaissances, notamment en dehors des sites déjà identifiés et protégés.

UNE CARTOGRAPHIE FINE DES HABITATS

Une cartographie détaillée des habitats naturels et semi-naturels a été engagée sur l'ensemble du territoire communal. Elle sera poursuivie au cours des deux prochaines années. Cette cartographie révèle une mosaïque de milieux : boisements, zones humides, cours d'eau de la Sanne, prairies, pelouses sèches et autres milieux ouverts. Certains présentent des enjeux écologiques forts ou modérés. Cet outil constitue une base essentielle pour localiser précisément les secteurs à enjeu et orienter les futures actions de connaissance, de gestion et d'aménagement. Il servira également de support pour sensibiliser et associer les habitants à la démarche.

DES ENJEUX AUSSI HORS DES SITES PROTÉGÉS

Si des espaces comme la Réserve Naturelle Nationale de l'Île de la Platière ou l'ENS du lac Jacob concentrent logiquement une part importante des données, le diagnostic montre que des habitats et des espèces d'intérêt sont également présents en dehors de ces périmètres.

Ces secteurs, souvent moins étudiés, représentent un enjeu majeur pour la biodiversité



communale et méritent une attention particulière, qui sera partagée avec les habitants à travers différentes animations prévues cette année et l'an prochain.

DES INVENTAIRES À COMPLÉTER

Le diagnostic permet enfin de cibler les priorités pour de futurs inventaires. Sont notamment concernés : certaines plantes à enjeu (à définir), les reptiles et certains amphibiens, de nombreux insectes (lépidoptères, orthoptères, coléoptères, hyménoptères) ainsi que les chiroptères, c'est-à-dire les chauves-souris. Ces compléments affineront l'évaluation du patrimoine naturel communal et aideront à mieux hiérarchiser les enjeux de préservation.

UN FUTUR OUTIL D'AIDE À LA DÉCISION POUR LA COMMUNE

L'ABC constitue un outil stratégique pour la commune. Il permet de disposer d'une base objective pour intégrer la biodiversité dans les projets d'aménagement, orienter les choix de gestion des espaces communaux et renforcer la cohérence entre développement du territoire et préservation des milieux naturels.

Ce diagnostic initial pose ainsi les bases d'une démarche de long terme, associant élus, partenaires techniques et acteurs locaux, pour mieux connaître, préserver et valoriser la biodiversité communale.

Le diagnostic et sa présentation synthétique sont disponibles sur le site internet de la commune, rubrique «biodiversité»

PROGRAMME DES ANIMATIONS GRAND PUBLIC ABC - PRÉVISIONS 2026

Appels à observation appels à observation faune / flore :

avis de recherche dès le printemps 2026

26 mars à 17h30 :

Présentation des sujets biodiversité - Atelier biodiversité : cartographie participative et mise en commun des savoirs locaux avec le conseil des quartiers

19 et 20 mai :

Balades dessinées avec Émilie Vanvolsem illustratrice Sur réservation.

Du 6 juin au 4 juillet :

Expo photo sur la biodiversité à Salaise par le photoclub salaisien à la médiathèque

Été :

Bivouac et animation chauves-souris au centre de loisirs avec la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO)

Automne :

Nuit de la chauve-souris

Programme complet à retrouver sur le site de la commune et sur les réseaux

ÉCONOMIE

De gros travaux d'aménagement sur Inspira



De vastes travaux d'aménagement portés par le Syndicat Mixte, la CNR et SNCF ont débuté sur Inspira. Prévus pour une durée d'environ 18 mois, ces chantiers concernent à la fois la voirie, les aménagements paysagers et le réseau ferroviaire, avec des incidences temporaires sur la circulation des usagers. L'objectif principal est de viabiliser les futurs lots économiques et favoriser la multimodalité.

Trois chantiers sont menés en parallèle : le premier concerne la création d'un espace paysager à l'entrée du site, un bassin de gestion des inondations, traité en espace paysager et l'aménagement de la rue des Balmes qui sera réaménagée et végétalisée dans sa partie sud avec une noue centrale destinée à l'infiltration des eaux pluviales.

Les deuxième et troisième volets, d'envergure, touchent au ferroviaire. Coordonnés par la CNR et SNCF Réseau, les travaux visent à améliorer et sécuriser la desserte du site. L'extension du faisceau ferroviaire permettra l'accueil de trains longs, jusqu'à 1 050 mètres, libérant de la capacité sur le réseau ferré national et facilitant la coexistence des trains de fret et de voyageurs. Le raccordement sud à la ligne Paris-Lyon-Marseille renforcera les liaisons, notamment vers le Grand Port Maritime de Marseille-Fos. Au programme : nouvelle voie ferrée, extension de trois voies, création de quatre voies de garage, construction d'un pont-rail et d'un local régulateur.



INDUSTRIE

Projet Elyse Energy

L'enquête publique s'est tenue en début d'année pour la construction d'une usine de production de e-méthanol bas-carbone par la société EM-RHÔNE située sur la plateforme chimique. Ce projet doit permettre de réduire l'émission de 216 711 tonnes de CO2 par an. Il aura recours à la multimodalité en privilégiant le transport fluvial et ferroviaire. Des mesures sont prises pour la préservation de la biodiversité. Enfin des emplois directs et indirects seront créés.

Le procédé nécessite une forte consommation électrique et l'unité de production sera alimentée par le poste électrique de Gampaloup. Des travaux d'alimentation conséquents impacteront la commune. Le conseil municipal a émis un avis favorable sur le projet et demande à Em-Rhône l'étude d'un financement participatif afin de proposer aux habitants du territoire et de la région Rhône Alpes de pouvoir soutenir des projets industriels d'avenir.

Suite à cette enquête publique et en fonction des conclusions du commissaire enquêteur, la préfecture de l'Isère décidera des suites à donner à l'arrêté d'autorisation environnementale et à la délivrance ou pas du permis de construire.

Le rapport et les conclusions du commissaire enquêteur pourront être consultés à la DDPP – service installations classées, à la mairie de Salaise-sur-Sanne et sur le site internet des services de l'État en Isère www.isere.gouv.fr

AGENDA

CONSEIL MUNICIPAL
Jeudi 2 avril 2026 à 18h30
Salle du conseil en mairie

SOIRÉE JEUX
Jeudi 9 avril dès 18h
Ludothèque Espace Jeu
Réservée aux adhérents de la ludothèque : adultes, ados et famille avec enfants de +6 ans
Inscription obligatoire : 06 14 73 75 12
Ludothèque Espace Jeu – Pôle enfance - 21 rue Avit Nicolas à Salaise sur Sanne
Entrée rue Danielle Casanova

DÉFIS EN FAMILLE
Samedi 25 avril au Parc
Une après-midi proposée par le CME : des défis sportifs et ludiques, à faire en famille !
A midi, pique-nique partagé et début des jeux à 13h30.
Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents.

CÉRÉMONIE DU 8 MAI 1945
81^{ème} commémoration de la victoire des alliés sur l'Allemagne nazie et la fin de la seconde guerre mondiale
Mercredi 8 mai 2026
Rassemblement à 11h15 sur le parvis de la mairie de Salaise
Départ du défilé à 11h30 pour se rendre au monument aux morts où des gerbes seront déposées.

CLUEDO EN FAMILLE
Samedi 30 mai à 14h30
Parking du Prieuré
Proposé par le CME
Dès 7 ans
Chacun ramène quelque chose pour le goûter partagé.

RETROUVEZ LE PROGRAMME COMPLET DES ANIMATIONS SUR L'AGENDA DU SITE DE LA VILLE ET SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

SÉCURITÉ CIVILE

la sécurité aux cœur de la plateforme chimique

L'ACCIDENT SURVENU EN FIN D'ANNÉE DANS UN LABORATOIRE DU SITE INDUSTRIEL DE SAINT FON, MONTRÉ QUE LA SÉCURITÉ EST ESSENTIELLE SUR UN SITE INDUSTRIEL. RENCONTRE AVEC CARL PATOIS, RESPONSABLE JUSQU'EN FÉVRIER DERNIER DU GROUPEMENT INTER-ENTREPRISE OSIRIS POUR COMPRENDRE COMMENT S'ORGANISE CONCRÈTEMENT LA SÉCURITÉ SUR UN SITE OÙ LE RISQUE FAIT PARTIE DE L'ACTIVITÉ.

Salaise Info : Comment s'organise la sécurité sur le site chimique ?

Carl Patois : Il faut bien comprendre qu'il y a deux niveaux. Il y a le GIE Osiris qui s'occupe de tout ce qui est commun, mais chaque entreprise a son propre responsable sécurité. Chacune est responsable de sa propre sécurité, de ses procédés et de ses études de dangers. De notre côté, au niveau de la plateforme, une charte sécurité impose un niveau d'exigence commun. Notre mission est d'animer les responsables sécurité des entreprises et de nous assurer que chacun est au niveau attendu. L'idée, c'est que personne n'ait à s'inquiéter de ce que fait son voisin.

Quels moyens d'intervention avez-vous ?

Nous avons une caserne sur site avec 35 pompiers en équipe H24. En permanence, au moins cinq sont présents jour et nuit. En cas de sinistre, ils sont en mesure d'être opérationnels, c'est-à-dire les camions en place, les tuyaux déroulés. Si on a besoin de faire un rideau d'eau, il est en place en 15 minutes. Les scénarios d'incendie de chaque entreprise sont connus, étudiés et traduits en situations tactiques. L'objectif est de maîtriser un sinistre en une heure et de stabiliser la situation en trois heures.

Et en matière de prévention ?

Tout le personnel est formé à l'usage des extincteurs et des robinets incendie armés, avec un recyclage annuel. Plus on intervient tôt, mieux c'est. Lors d'opérations à risque, nos pompiers peuvent être prépositionnés. Les entreprises, elles, restent responsables de la maîtrise de leurs procédés, sous contrôle de la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) qui est au courant des dangers et des moyens développés par l'entreprise pour s'occuper de la sécurité.

Faites-vous des exercices ?

Oui, régulièrement. Les entreprises nous ont délégué la gestion du POI, le plan d'opération interne. Tous les jours, un directeur des opérations et des cadres sont d'astreinte. Nous faisons des exercices avec le SDIS (Service départemental d'incendie et de secours), la gendarmerie et le service de santé du site



(2 médecins et 5 infirmier(ère)s). Il y a aussi des exercices programmés et inopinés demandés par la DREAL. À chaque fois, on identifie les couacs et on améliore.

Comment limitez-vous l'impact d'un accident ?

Tous les ateliers ont des endroits où il y a les produits chimiques, ils ont des systèmes de sectionnement automatique avec des vannes commandées à distance pour couper les flux dans les tuyaux. On a aussi des rideaux d'eau. L'eau est un super solvant donc cela arrête beaucoup de produits.

Et si la situation dépasse le site ?

Si le risque sort des limites, on passe du POI au PPI (Plan Particulier d'Intervention) : c'est le préfet qui prend la main. C'est ce qui s'est passé à Saint Fons. Vu l'emplacement de l'accident, proche de l'autoroute, ils sont tout de suite passés en PPI.

Nous travaillons aussi avec Atmo AURA pour des capteurs d'air indépendants. Cela permet de savoir si les populations ont été exposées ou non. Et ce n'est pas parce que ça sent mauvais que c'est dangereux.

En cas de PPI les habitants peuvent être alertés par la sirène, que tout le monde entend le premier mercredi du mois à midi. Il y a aussi FR-Alert de la préfecture ou les dispositifs communaux.

Il faut savoir que la priorité absolue, en prévention comme en opération, c'est la santé des personnes : les salariés, les secours et les habitants. C'est ce qui nous guide dans tout ce qu'on met en place. Ça passe avant tout !

Le GIE OSIRIS

est un gestionnaire de services et d'infrastructures mutualisés. Il assure la coordination et l'animation de l'ensemble des sociétés de la Plateforme en matière de sûreté, sécurité, environnement, logistique, utilités et économies d'énergies.

CONSEIL MUNICIPAL D'ENFANTS

Les jeunes élus valident tous leurs projets pour 2026



Les membres du Conseil Municipal d'Enfants salaisien se sont réunis en séance plénière le mercredi 4 février, sous l'égide de Mme Giraud, pour présenter et voter 5 projets qui seront proposés sur la ville.

Ainsi, la commission Sport/Loisirs/Culture, prépare une journée « Défis en famille » le samedi 25 avril, ainsi qu'une boum de fin d'année pour les CM1 et CM2 le 13 juin ; les jeunes élus de Communication/Animation créent un Cluedo dans le secteur du Prieuré, celui-ci devrait se dérouler le 30 mai ; les enfants de Cadre de vie/Environnement proposent le Nettoyage annuel le 28 mars ; et Solidarité/Citoyenneté souhaite mettre en place une collecte pour les animaux du refuge SPA la Vivaroise, pendant 2 semaines, du 16 au 27 mars.

Cette réunion, à laquelle les jeunes élus ont participé très sérieusement, sera suivie d'une présentation à M. Le Maire et ses adjoints lors d'un prochain bureau municipal, pour que ces projets soient validés définitivement.

Toutes les dates de ces projets seront affichées dans les écoles et à retrouver sur les réseaux de la ville. Les jeunes élus comptent sur les familles de Salaise pour venir participer à leurs projets.

En fin de séance un hommage a été rendu à Dominique Giraud, adjointe à l'enfance, à l'initiative du Conseil Municipal d'Enfants en 2011 (avec Michèle Sarrazin, conseillère déléguée aux affaires scolaires) qui ne s'engage pas dans le nouveau mandat municipal.

CONSEIL DES QUARTIERS

Venez rejoindre le conseil des quartiers et échanger autour de vos idées pour améliorer la vie au quotidien des Salaisiens. Les réunions ont lieu en général tous les deux mois au foyer Laurent Bouvier.

RENSEIGNEMENTS
SUR LE SITE INTERNET
DE LA VILLE, EN MAIRIE
OU PAR MAIL :
DEMOCRATIE-PARTICIPATIVE
@MAIRIE-SALAISE-SUR-SANNE.FR

Prochaine réunion
Mercredi 25 mars à 17h30
Foyer Laurent Bouvier

CADRE DE VIE - ENVIRONNEMENT

Concours des maisons fleuries 2026



Chaque année, le concours municipal des maisons et balcons fleuris vient mettre en lumière l'engagement et la créativité des jardiniers amateurs qui, par leur passion, participent activement à l'embellissement du cadre de vie communal.

Au-delà de l'esthétique, le concours valorise également des pratiques respectueuses de l'environnement. Le jury est attentif à des critères qui encouragent un jardinage

durable et responsable et qui tiennent compte des enjeux climatiques actuels : récupération des eaux de pluie, compostage, choix de plantes adaptées et sobriété des aménagements.

Les inscriptions sont ouvertes à tous les habitants de Salaise jusqu'au 5 juin. Bulletin de participation disponible en mairie, aux services techniques municipaux ou sur le site de la ville.

CONSEILS DES QUARTIERS

Première aire inclusive de l'agglomération

UNE SUBVENTION DE LA RÉGION

La Région Auvergne Rhône-Alpes a voté en commission permanente de février l'attribution du montant maximum de la subvention demandée par la commune de Salaise-sur-Sanne : soit 15 000 euros.

Cette aide émane du dispositif régional « Fonds d'aide à l'aménagement d'aires de jeux inclusives ».

L'aire de jeux des Sables poursuit sa transformation et entre dans sa dernière ligne droite. Après l'annonce de ce projet inclusif imaginé avec les habitants, les travaux ont concrètement avancé ces derniers mois. Les services techniques municipaux ont préparé le terrain cet hiver : réalisation du parking, terrassement et création des emplacements ont permis de structurer l'espace et d'en faciliter l'accès. Les cheminements viendront terminer le chantier.

Mi-février, la société Proludic a procédé à l'installation des structures de jeux sur la thématique des mobilités (toboggan fusée, locomotive...). La réalisation du sol, nécessitant plusieurs journées consécutives de beau temps, a légèrement retardé l'ouverture au public. Les plantations d'arbres et de végétaux, effectuées fin février, avec la participation des jeunes de l'Institut Médico-Éducatif de St Maurice et du Conseil Municipal d'Enfants, viennent désormais parfaire ce nouvel espace à vivre.



Les membres du conseil des quartiers travaillent actuellement à l'organisation de l'inauguration officielle, prévue le 17 juin, pour célébrer ensemble ce nouvel espace de partage et de vivre-ensemble.

SALLE POLYVALENTE

Et si vous lui donniez son nom ?

La future salle polyvalente sort progressivement de terre et deviendra, dans quelques mois, un nouveau lieu rassembleur pour la commune. Cet équipement moderne et lumineux a été conçu pour accueillir une grande diversité d'usages : activités associatives, réunions, spectacles, événements culturels, salons professionnels ou encore temps forts municipaux.

Mais au-delà du bâtiment, cette future salle a vocation à devenir un lieu de vie, un espace d'animations, de rencontres, de partage et de lien social, ouvert à tous.

Aujourd'hui, la Commune souhaite associer pleinement les habitants à cette étape symbolique : le choix de son nom.

Vous avez une idée, une inspiration, vous pouvez participer avant le 1^{er} juin prochain, les élus choisiront parmi vos propositions.



Avec sa grande salle modulable équipée de gradins rétractables, ses espaces associatifs, son patio ouvert sur l'extérieur, l'équipement offrira une souplesse d'utilisation, permettant aussi bien l'accueil d'un spectacle d'envergure qu'une activité associative plus modeste.

POUR PARTICIPER :

Découpez ou copiez ce coupon et déposez-le en mairie ou envoyez-le par mail à **communication@mairie-salaise-sur-sanne.fr**

Nom :

Prénom :

Adresse :

e-mail :

Je propose le nom suivant :

☐ J'accepte le règlement disponible en mairie ou sur le site internet de la ville.

Signature

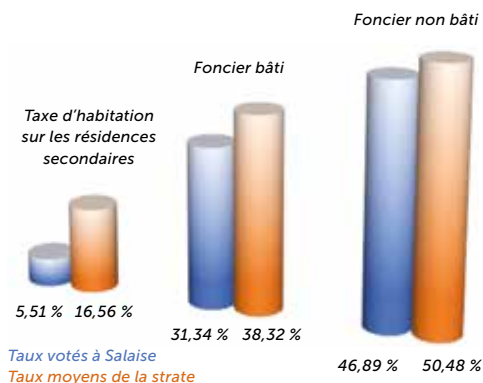
Vous pouvez également participer en faisant votre proposition sur le site de la ville mairie-salaise-sur-sanne.com

Un budget ambitieux, maîtrisé et tourné vers l'avenir



La commune de Salaise-sur-Sanne a voté son budget 2026, marqué par une volonté de stabilité des dépenses de fonctionnement et une gestion rigoureuse des finances. Malgré un contexte économique incertain, lié au décalage du vote de la loi de finances, la municipalité a réussi à maintenir un équilibre budgétaire solide, tout en préparant des investissements majeurs pour l'avenir.

TAUX D'IMPOSITION COMMUNAUX 2026



Les dépenses de fonctionnement restent maîtrisées, avec une attention particulière portée sur la rationalisation des coûts. Les services municipaux poursuivent leurs efforts pour optimiser les dépenses courantes, sans compromettre la qualité des services publics. Cette approche permet de dégager des marges de manœuvre pour financer les projets structurants de la commune.

STABILITÉ DES TAUX D'IMPOSITION ET PRÉLÈVEMENTS DE L'ÉTAT

En 2026, la stabilité de ses taux d'imposition communaux, malgré la pression accrue des prélèvements de l'État constitue une décision pour préserver le pouvoir d'achat des Salaisiens. Les prélèvements sur recettes versées à l'État continuent de peser sur les finances locales, réduisant les marges de manœuvre des collectivités. Malgré ces contraintes, Salaise-sur-Sanne confirme sa volonté d'un plan d'investissements engagé sans alourdir la fiscalité locale.

Gilles VIAL : « Nos projets d'investissement sont matures, les entreprises du territoire ont besoin de la commande publique en cette période d'incertitude, nous devons poursuivre les chantiers même pendant la période électorale. »

RECHERCHE ACTIVE DE FINANCEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Pour compléter ces financements, les services municipaux poursuivent activement la recherche de crédits supplémentaires, notamment auprès du Fonds vert. Ces démarches visent à maximiser les aides disponibles et à limiter le recours à l'emprunt, tout en garantissant la réalisation des projets dans les meilleurs délais. Les subventions perçues en 2025 représentent un montant total de 166 216 € :

Mur d'escalade : 17 285 €
Salle polyvalente : 24 607 €
Solde Joliot Curie : 8 745 €
Centre Bourg : 100 000 €
Primes CEE : 10 068 €
Travaux et matériel multi-accueil : 5 511 €

Les demandes en cours d'attribution :

Salle polyvalente : 1 000 000 €
Espace co-working : 83 300 €
Atlas de la biodiversité (sur 3 ans) : 66 492 € dont 19 947 € sur 2025
Travaux et matériel multi-accueil : 20 391 €

COMMENT DÉCIDE-T-ON DES INVESTISSEMENTS À FAIRE ?

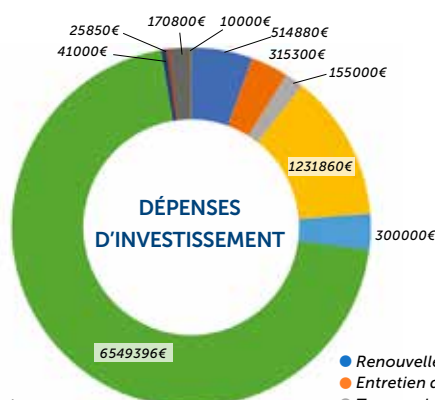
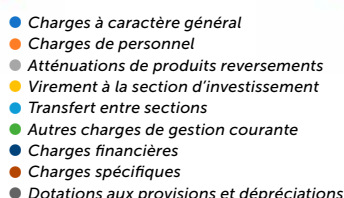
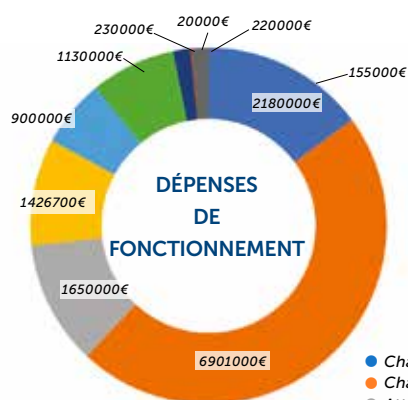
C'est un choix collectif que les élus valident en Conseil municipal d'abord dans le cadre d'une programmation pluriannuelle et lors du débat d'orientation budgétaire en décembre de chaque année.

Concernant la priorisation des réhabilitations thermiques : Les accords de Paris de 2015 et le

décret tertiaire de 2019 fixent aux collectivités des objectifs de performance thermique à atteindre en 2030, 2040 et 2050.

A Salaise, le choix qui a été fait en 2018 est de prioriser les rénovations thermiques en commençant par les plus énergivores, d'où les programmations des réhabilitations de Joliot Curie puis du foyer Laurent

Bouvier. Le choix a été fait de privilégier des réhabilitations complètes par bâtiment. Bien évidemment, ce choix implique de lancer les études plusieurs années avant de réaliser les travaux. Pour cela, la ville a dû renforcer les compétences techniques « bâtiment » au niveau du service technique pour piloter et coordonner les travaux.



UN ENDETTEMENT MAÎTRISÉ ET UNE GESTION RESPONSABLE

Un point fort du budget 2026 : la commune termine son mandat sans aucun emprunt en cours. Cette situation exceptionnelle témoigne d'une gestion financière rigoureuse et d'une volonté de ne pas grever les finances futures.

Cependant, pour financer les projets à venir, une autorisation d'emprunt de 8 M€ a été inscrite au budget primitif. Lors de l'adoption définitive des résultats, une délibération modificative (DM) ramènera ce montant à un niveau plus réaliste, entre 5 et 5,5 M€, en

adéquation avec les besoins de financement pour la période 2026-2028. Cette approche prudente permet d'éviter un endettement excessif tout en assurant les moyens nécessaires aux grands projets.

BUDGET 2026

Des projets structurants pour l'attractivité et la qualité de vie



Deux projets majeurs rythmeront l'année 2026 :

- La construction de la salle polyvalente (6 M€ en 2026) : Un équipement moderne et fonctionnel, qui répondra aux besoins culturels, sportifs et associatifs de la commune. Grâce à l'engagement du Département de l'Isère et de la Région, qui financeront chacun 500 000 €, la commune bénéficiera d'1 M€ de subventions, un soutien crucial pour ce projet.

- Les études de rénovations énergétiques (656 000 €) de l'école Floréal (*photo ci-dessus*)-Picasso et de l'espace sportif Joseph Plat. Une démarche essentielle pour améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments publics et réduire l'empreinte carbone de la commune.

Ces investissements auront un impact direct sur la qualité de vie des habitants et renforceront l'attractivité de Salaise-sur-Sanne, en restant une commune dynamique de l'agglomération.

SAISON DU PRIEURÉ 2026

De nouveaux rendez-vous culturels



Mercredi 1^{er} avril à 18h30
DÉAMBULATION DANSÉE ET CONCERT BAROQUE avec le conservatoire 6/4 EBER

Samedi 11 et dimanche 12 avril
CONFÉRENCES SUR LES BIENFAITS DE L'EAU, séance de relaxation sur les bords de la Sanne, dégustation d'eau avec l'Université des vins et d'analyses sensorielles.

Du vendredi 17 au dimanche 19 avril
EXPOSITION DE PHOTOGRAPHIES de Valérie Kindel sur la nature et lectures de poèmes avec Robin Cadé-Sablat.

Dimanche 26 avril à 15h
 Concert de la tournée **LES ALLÉES CHANTENT** (AIDA) avec Chaïma Gaddour et Samih Souissi à la découverte de leurs instruments de l'Orient et de l'Occident.



Du samedi 2 au dimanche 17 mai
EXPOSITION D'ART CONTEMPORAIN sur le thème du temps avec Gérard Lyonnet et Jean-Loup Dupin

Vendredi 29 mai à 20h
CONCERT DU QUINTETTE VOCAL



Samedi 30 mai
 Au profit de l'Ukraine
EXPOSITION D'ARTISANAT ET CONCERT D'ÉTUDIANTS UKRAINIENS « Koloss Sax Quatuor »

Dimanche 7 juin après-midi
CONCERTS DE MUSIQUES EN SANNE
 Voir page 18

Dimanche 14 juin à 17h
CONCERT DE CHANSONS FRANÇAISES avec Phonie Mania

Samedi 20 juin à 18h30
CONCERT DE L'UMS pour clôturer sa saison musicale à l'extérieur du prieuré. En cas de mauvais temps, repli au Foyer Laurent Bouvier

Du vendredi 26 juin au mercredi 1^{er} juillet
EXPOSITION DE PEINTURES de Sylviane Perez sur la Camargue



MÉDIATHÈQUE ESPACE NUMÉRIQUE :

Le mardi de 10h à 12h et de 16h à 19h : accompagnement personnalisé, foire aux questions et accès libre

Le mercredi de 14h à 17h : accompagnement personnalisé et accès libre

De 17h à 18h : jeu vidéo
 Le vendredi de 14h à 16h : accompagnement personnalisé et accès libre

De 16h à 18h : jeu vidéo

Le samedi de 14h à 18h : accès libre

PRIEURÉ : APPEL À CANDIDATURES POUR LA SAISON 2027

Vous représentez une association et souhaitez organiser un événement au Prieuré dans le cadre de la saison culturelle 2027 ?
 Un appel à candidatures permanent est actuellement en ligne.

Le dépôt d'un dossier ne vaut pas acceptation : chaque proposition sera étudiée par la commission culturelle, qui se réunira à l'automne 2026 afin de sélectionner les projets retenus pour la programmation 2027.

Pour tout renseignement complémentaire, merci de contacter le service culturel en mairie.

Appel à candidatures disponible sur :
<https://mairie-salaise-sur-sanne.com/saison-du-prieure>

Les femmes célèbres dans le roman contemporain

A L'OCCASION DE LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES, LE 8 MARS, LA MÉDIATHÈQUE VOUS FAIT DÉCOUVRIR LES DESTINS PASSIONNANTS DE FEMMES CÉLÈBRES, PAR L'INTERMÉDIAIRE DE ROMANS CONTEMPORAINS.

Poussière blonde - Tatiana de Rosnay (Albin Michel, 2024)

Tatiana de Rosnay imagine une amitié fictive entre Marilyn Monroe et la femme de chambre du Mapes hotel à Reno pendant le tournage du film *Les désaxés*. Deux femmes abîmées par la vie et l'occasion de voir la mythique Marilyn sous un autre jour.

Rien n'est noir - Claire Berest (Stock, 2019)

Cette biographie romancée de Frida Kahlo a obtenu le prix des lectrices de Elle en 2020. Dans une langue vibrante, colorée, flamboyante, Claire Berest dresse le portrait intime de la peintre mexicaine, mais avant tout de la femme, amoureuse et passionnée.

Agatha - Frédérique Deghelt (Plon, 2017)

Agatha Christie, le chapitre disparu - Brigitte Kernel (Flammarion, 2016)

A partir du même incident (la disparition momentanée d'Agatha Christie, après qu'elle ait appris l'infidélité de son mari et sa décision de divorcer), deux romancières, Brigitte Kernel en 2016 et Frédérique Deghelt en 2017 imaginent ce qui a pu se passer pendant ces onze jours. D'autant plus intrigant que, même dans son autobiographie, Agatha Christie elle-même n'a jamais levé le voile sur ce mystère...

Virginia - Emmanuelle Favier

(Albin Michel, 2019)

Dans Virginia, Emmanuel Favier s'attarde sur l'enfance et l'adolescence de celle qui deviendra Virginia Woolf. A l'époque victorienne et dans une famille recomposée dominée par un père un peu distant, on assiste à la naissance d'une vocation.



Marie Curie prend un amant - Irène Frain (Seuil, 2015)

Découvrons la vie de Marie Curie par le biais de ses amours. Son mari Pierre Curie, bien sûr. Mais aussi, après la mort de celui-ci, sa liaison avec Paul Langevin, lui aussi savant d'exception. Basé sur un travail de recherche minutieux, Irène Frain nous montre la femme amoureuse à côté de la scientifique.

La Petite communiste qui ne souriait jamais - Lola Lafon (Actes sud, 2014)

Une biographie romancée de Nadia Comaneci, la gymnaste roumaine qui a obtenu la note de 10/10 en 1976 pour sa performance aux Jeux Olympiques de Montréal. Mêlant enquête et fiction, Lola Lafon propose une plongée passionnante dans l'univers de la gymnastique sur fond de communisme dans les années 70.

Une femme en contre-jour - Gaëlle Josse (Noir sur Blanc, 2019)

Dans ce texte plein de pudeur, Gaëlle Josse remet en lumière Vivian Maier, immense photographe dont le travail et le talent ne furent reconnus qu'après sa mort.

LES RENDEZ-VOUS DE LA MÉDIATHÈQUE

Mardi 7 avril à 10h : ATELIER COMPTINES

Petites oreilles, venez écouter et peut être découvrir des comptines et jeux de doigts.
0-5 ans. Sur inscription. Gratuit.

Mercredi 8 avril de 14h à 16h ATELIER AVEC MARION ACHARD

Un atelier autour du storyboard, de l'idée à la réalisation d'une planche au brouillon.
Dans le cadre de Fun en bulles, réseau éCume.
9-12 ans. Sur inscription.

Mercredi 15 avril à 15h : KAMISHIBAI

à partir de 3 ans.
Des histoires lues à regarder sur un petit théâtre de papier.
Sans inscription. Gratuit.

Vendredi 17 avril à 15h CONCERT PÉDAGOGIQUE REWIND

Une histoire du BeatBox par Willy Amarat
Dans le cadre du réseau éCume
Sur inscription, tout public

Objectif bac 2026

En pleine révision du bac? Difficile de se concentrer chez soi? La médiathèque peut vous aider !

- des espaces aménagés pour travailler seul ou en groupe
- des ressources documentaires papier & numérique

- des postes informatiques et une connexion wifi

Venez réviser le bac dans une ambiance studieuse et conviviale.

Et pour décompresser et se rafraîchir : le BARACYRO

Mardi 9 juin de 10-12h /13-19h
Merc 10 juin de 10-12h/13-18h
Vendredi 12 juin de 10h à 18h
Samedi 13 juin de 13h à 18h.

TRAVAIL ET CULTURE

Les spectacles à Salaise



LA PETITE (SIRÈNE)
Cie Transports En Commun – TEC
Mercredi 27 mai à 19h
Foyer Laurent Bouvier - Salaise Sur Sanne
Clown – 1h10
Pour adultes et enfants, dès 11 ans

Nardimou écoute l'histoire de la petite sirène racontée par Andersen lui-même à travers une petite radio. Elle connaît bien cette histoire et elle va la raconter, elle ! «Mais en mieux ! ». Elle jette l'ancre sur le plateau, ouvre son chariot ambulant et déballe tout. De tiroirs en tiroirs, Nardimou se métamorphose, incarnant diverses figures de son histoire, qui ressemblent, à s'y casser le nez, à celles du conte légendaire.

FÊTE DE L'ÉTÉ
Vendredi 26 juin, dès 18h
Espace Joliot Curie – Salaise sur Sanne
Arts de la rue, musique

La ville de Salaise sur Sanne et ses services municipaux, organise la 32^{ème} édition de la Fête de l'été vendredi 26 juin à l'Espace Joliot Curie, avec la participation d'une trentaine d'associations salaisiennes et en partenariat avec Tec.
En parallèle des animations et jeux proposés par les associations salaisiennes, des déambulations et autres propositions artistiques rythmeront le début de soirée qui s'achèvera par un grand bal en plein air. Cette édition célébrera les 20 ans de l'Orchestre à l'école (voir page suivante) en ouverture du concert du Skokiaan Brass Band.



SAISON DU PRIEURÉ 2025

Une fréquentation en hausse



La saison culturelle 2025 du Prieuré s'est achevée sur un bilan très positif, confirmant l'attractivité croissante du site. Avec 20 rendez-vous proposés, 10 expositions et 10 concerts, la programmation a su séduire un public varié, fidèle et curieux. Au total, 5 300 visiteurs et spectateurs ont été accueillis, soit une fréquentation en hausse par rapport à l'année 2024. Selon les événements, l'affluence a oscillé entre 60 et 950 personnes (sur plusieurs jours), témoi-

gnant d'une dynamique soutenue tout au long de l'année et de la capacité du Prieuré à proposer des formats intimistes comme des temps forts fédérateurs. La saison a également été rythmée par cinq événements municipaux : le concert de l'AIDA avec le quartet Galilée (photo) dans le cadre des Allées Chantent, la Journée de l'environnement, Musiques en Sanne, la Biennale de couture et les Journées européennes du patrimoine.

LES AUTRES SPECTACLES
DANS LES COMMUNES
ADHÉRENTES À L'EPCC TEC :

FUEGA
Cie Mon grand l'ombre
Mercredi 15 avril à 9h30 et 11h
Saint Maurice l'Exil
Théâtre d'objets et musique
35 min / Dès 2 ans (à voir en famille)
Par la commission culturelle de Saint Maurice l'Exil



TERMINATOR 2 UNPLUGGED
Aurélien Arnaud
Mercredi 15 avril à 19h
Saint Clair du Rhône
Théâtre – 1h15
Pour adultes et ados, dès 12 ans



LARZAC !
Cie 1336 – Philippe Durand
Mercredi 29 avril à 19h
Salle Fanely Revoil, Sablons
Théâtre documentaire – 1h25
Pour adultes et ados, dès 15 ans

NOUS ÉTIIONS DEBOUT ET NOUS NE LE SAVIONS PAS
AGIT Théâtre
Vendredi 5 juin à 19h
Cour de l'école - Jarcieu
Théâtre d'intervention – 1h20
Pour adultes et ados, dès 13 ans

SAINT MAURICE EN FÊTE
Samedi 13 juin, dès 15h
St Maurice l'Exil
Arts de la rue, manèges, concert
Proposé par la commission culturelle de St Maurice l'Exil



ORCHESTRE À L'ÉCOLE

20 ans d'initiation musicale



APPEL AUX ANCIENS
DE L'ORCHESTRE À L'ÉCOLE

Anciens élèves et musiciens,
l'appel est lancé : partagez
vos souvenirs et anecdotes
auprès de l'école !

contact :
ce.0382825p@ac-grenoble.fr

Cette année, l'Orchestre à l'école célèbre ses 20 ans, deux décennies d'apprentissage musical partagé par des générations d'élèves. L'aventure a débuté en septembre 2006, à l'initiative de l'école intercommunale de musique (aujourd'hui conservatoire 6/4), avec un projet original d'initiation aux instruments à vent. L'équipe enseignante de l'école élémentaire Joliot-Curie a immédiatement adhéré à cette approche collective de la musique.

Ici, on apprend à jouer ensemble avant tout. Les élèves de CM1 et CM2 disposent, pendant deux ans, d'un instrument à vent prêté par la commune. À l'époque, le maire Joseph De Barros, également président de l'école de musique, avait sollicité le conseil municipal pour financer l'achat des instruments. Depuis le début, l'or-

chestre est dirigé par François Rigaldès, professeur au conservatoire, toujours fidèle au poste 20 ans plus tard, accompagné de l'intervenante en musique.

Le tout premier ensemble comptait 24 jeunes musiciens : saxophones, flûtes traversières, hautbois, clarinettes, cornets, euphoniums et trombones. Baptisé par les élèves eux-mêmes le « Joli Orchestre », il anime depuis de nombreuses manifestations locales : inauguration de l'école, festival de blues, spectacles jeune public...

L'orchestre se produira mercredi 25 mars à 14h30, en ouverture du concert gratuit jeune public de Mama Jake au Foyer Laurent Bouvier dans le cadre du festival de blues, puis lors de la Fête de l'été pour souffler ses 20 bougies.

MUSIQUES EN SANNE

On fête l'été en musique

C'est dans l'ambiance d'une fête de la musique que se déroulera la 6^{ème} édition de « Musiques en Sanne », proposée par la commune

de Salaise-sur-Sanne via sa commission culturelle.

Le public est attendu nombreux au prieuré dimanche 7 juin dès 14h30

pour profiter d'un après-midi de concerts gratuits et variés avec quatre groupes de musiciens et chanteurs pour tous les goûts musicaux !

La programmation est en cours d'élaboration. On peut annoncer la venue de deux groupes : Malincka (quatuor de voix féminines a cappella) et le quartet Shake A Boom (rock des années 50, rythm'n blues, swing).

En préambule samedi 6 juin à 18h30, une batucada fera une déambulation dans le quartier des Sables à la rencontre des habitants.



PARA TENNIS DE TABLE ADAPTÉ JEUNES

Le championnat de France à Salaise



Le 13 mai, la ville de Salaise aura l'honneur d'accueillir un événement sportif national d'envergure : le Championnat de France de Para Tennis de Table Sport Adapté Jeunes, organisé par le Rhodia Club Tennis de Table, sous l'égide de la Fédération Française du Sport Adapté (FFSA).

Pendant cet événement national, plus de 60 jeunes sportifs venus de toute la France, en situation de handicap mental, psychique ou présentant des troubles du spectre de l'autisme, se retrouveront au gymnase Joseph Plat pour vivre une compétition officielle, exigeante et porteuse de fortes valeurs humaines. Accompagnateurs, arbitres, entraîneurs et bénévoles seront également mobilisés, représentant plus de 200 personnes sur l'ensemble de l'événement.

Créé il y a 56 ans, le Rhodia Club Tennis de Table est aujourd'hui reconnu au niveau national pour son engagement en faveur de l'inclusion par le sport. Près de 30 % de ses adhérents sont en situation de handi-

cap et sa section Sport Adapté affiche un palmarès exceptionnel, faisant du club l'un des plus titrés de France dans cette discipline. Son projet d'inclusion par le sport a été reconnu au niveau national.

Au-delà de la compétition, ce championnat a pour ambition de changer le regard sur le handicap, de valoriser les capacités des jeunes sportifs et de promouvoir le vivre-ensemble. Les habitants de Salaise et des communes voisines sont chaleureusement invités à venir encourager les jeunes athlètes, partager leurs émotions et soutenir, par leur présence, un événement sportif aussi engagé qu'inspirant.

La commune deviendra ainsi, le temps de quelques jours, un véritable lieu de rencontres, de sport, de citoyenneté et d'inclusion.

Gymnase Joseph Plat - 13 mai 2026 de 9h à 18h
Entrée libre – public bienvenu

APPEL À BÉNÉVOLES !

Le Rhodia Club Tennis de Table recherche toujours des volontaires pour participer à l'aventure :

- en amont, pour la préparation
 - pendant le jour J, pour l'accueil, la logistique, la restauration ou l'animation.
- Aucune expérience n'est nécessaire, juste l'envie de contribuer à un beau projet humain et sportif !

- Contact : fabien.laniel@gmail.com
- Plus d'infos : www.rhodiaklubtt.com
- 06 60 23 76 86



Dimanche 5 avril
VIDE-GRENIER

Proposé par l'association Wara 15
Foyer Laurent Bouvier
Infos/réservation :
06 27 05 29 14

Dimanche 12 avril
VIDE-GRENIER

Proposé par Rhodia Club Judo Loïc Laffont
Foyer Laurent Bouvier
RÉSERVATION uniquement par mail : evenements.rhodiajudo@gmail.com

EXPOSITIONS DU
PHOToclub SALAISIE

- 18 et 19 avril : exposition annuelle au Foyer Laurent Bouvier.



- Exposition sur la biodiversité à la médiathèque Elsa-Triolet au mois de juin dans le cadre de l'Atlas de la biodiversité.
- Exposition à la Passerelle à Bougé Chambalud organisée par Terre d'images (13 et 14 juin)

Dimanche 14 juin
VIDE-GRENIER

Proposé par Le Sou des écoles Joliot-Curie
Gymnase Joliot Curie
Emplacement 3€/M
Buvette et Snack
Réservations et infos :
Réservation non obligatoire
soujoliotcuriesalaise@gmail.com

Mobilisation entre avenir local et enjeux internationaux



VENTE DIRECTE DES PRODUCTEURS

Plusieurs exploitants proposent de la vente directe à la ferme, notamment aux Serres du Grand Lan (Ets Rochat), Domaine des Bruyères (Desguillaume Père et fils), Ferme Mazaud (Mazaud Sébastien et Marie), ou Sandrine Gard. Ces points de vente permettent aux habitants d'acheter fruits, légumes ou plants en circuit court, avec un lien privilégié entre producteurs et consommateurs.

Cette pratique renforce la proximité et valorise les produits locaux.

VRAI OU FAUX

Il faut être issu du monde agricole pour s'installer !

C'est faux ! Un cursus scolaire en agriculture est nécessaire pour s'installer (niveau BTS de préférence) avec de nombreux stages et de longues périodes d'apprentissage.

À Salaise, le syndicat agricole regroupe 90 % des agriculteurs de la commune et s'inscrit dans le réseau de la FDSEA, rattaché à la FNSEA, principale organisation professionnelle du secteur en France. Créé en 1960, il joue un rôle de soutien, de représentation et d'entraide. Il favorise la solidarité entre filières : arboriculteurs, maraîchers, céréaliers, horticulteurs, élevage équin et même viticulteurs, une activité plus récente à Salaise. Chaque année, une assemblée générale et des rencontres permettent d'échanger, tandis que des actions concrètes sont menées, comme la mise en place de solutions de recyclage des déchets agricoles ou le financement collectif d'outils techniques.

Parmi ces outils, une station météo connectée, financée par le syndicat, partagée entre exploitations, aide les agriculteurs à faire face aux aléas. Reliés à des météorologues 24h/24, les agriculteurs reçoivent des prévisions très fines pour anticiper et protéger les cultures du gel, vent ou de la pluie, ajuster l'irrigation ou planifier les traitements.

Des sondes installées dans les parcelles permettent aussi un suivi précis des températures et de la pluviométrie, un atout face à ce que la présidente du syndicat décrit comme un « dérèglement climatique » marqué par des phénomènes extrêmes et imprévisibles.

Depuis l'automne, les agriculteurs salaisiens se sont mobilisés à quatre reprises, à Grenoble, Chanas, Vienne et Strasbourg. Au cœur des revendications : l'accord avec le Mercosur, qui cristallise les inquiétudes. Pour la présidente du syndicat, la question est celle d'une « concurrence déloyale » : différences de normes, de charges, de règles environnementales et sanitaires. Les exploitants redoutent l'arrivée de productions issues de très grandes structures sud-américaines, notamment en élevage, sans les mêmes exigences qu'en Europe. Les difficultés rencontrées avec l'Espagne ne sont pas réglées notamment sur le coût du travail et

l'ouvrir aux pays d'Amérique du Sud va amplifier le phénomène. Au-delà de l'économie, les agriculteurs évoquent aussi les conséquences environnementales liées aux modes de production, à la déforestation ou à l'usage de produits phytosanitaires.

Mais la principale inquiétude reste le renouvellement des générations. Le nombre d'exploitants baisse : plusieurs départs récents et à venir fragilisent l'avenir agricole de la commune. La charge de travail, les aléas climatiques à répétition, les revenus incertains, le poids des normes et l'évolution des modes de vie freinent les vocations.

Deux installations sont toutefois annoncées : une en 2026 en arboriculture, puis une en 2027 en arboriculture-maraîchage. Deux jeunes Salaisiens (dont un couple), exploitants sur Salaise... c'est une situation inédite depuis plus de 10 ans même s'il s'agit de transmissions familiales. N'oublions pas que notre souveraineté alimentaire dépend de nos agriculteurs. Le nombre de futures installations dans les prochaines années sera déterminant pour le contenu de nos assiettes et notre santé.

Bureau du syndicat :
Présidente : Marie-Ange Astruc
Trésorière : Noëlle Rochat
Secrétaire : Josiane Desmeures



Sonde agricole dans une parcelle

WARA 15

Rugby et solidarité



Fin novembre, la ville de Salaise a accueilli une délégation venue d'Abidjan, illustrant le lien fort tissé depuis neuf ans entre les deux territoires autour du rugby et de la solidarité. Cette visite s'inscrit dans le cadre du partenariat avec l'association Wara15, soutenue par la Ville. La collaboration entre les deux

communes a commencé en 2016 avec le lancement de la première édition du Trifas international Abidjan-Salaise Villes Rugby.

Wara15 est en effet à l'origine de ce tournoi à Abidjan, un événement majeur qui rassemble chaque année 500 enfants venant de plusieurs pays. En avril 2026 se tiendra la 9^{ème} édition du tournoi.

Mais l'action de Wara15 va bien au-delà du terrain. Engagée dans des actions solidaires, l'association accompagne des jeunes à Abidjan. C'est dans cet esprit que la délégation ivoirienne a été reçue en mairie par Gilles Vial, maire, et Damien Panariello, adjoint à la vie associative et aux sports pour remettre à l'association du matériel informatique devenu inutilisé par la collectivité, afin d'équiper un foyer de jeunes à Abidjan.

UCOL - CENTRE MARCHISIO

Séjours d'été au Chambon-sur-Lignon



Au programme, deux séjours multi-activités en juillet et en août.

**DU SAMEDI 11 AU
SAMEDI 18 JUILLET 2026**

Pour les 6-12 ans

Tir à l'arc pour mettre la concentration, la précision et l'esprit d'équipe au cœur des tournois.

Poterie pour créer avec ses mains et repartir avec un bel objet souvenir

Course d'orientation : un jeu d'enquête grandeur

nature pour apprendre à s'orienter tout en explorant les alentours du centre. Mais aussi balade nocturne, chasse au trésor et boum.

**DU SAMEDI 1^{ER} AU
SAMEDI 8 AOÛT 2026**

Pour les 6-12 ans

Construction de cabanes, seul ou à plusieurs pour bâtir le meilleur des abris.

Chasse au trésor : partir en quête d'indices cachés en pleine nature.

Balade nocturne pour s'éveiller au monde et bruits de la nuit.

Mais aussi : poterie, nuit des étoiles, course d'orientation et tir à l'arc.

Pour les 12-15 ans

VTT : partir à l'aventure à la découverte des chemins du Haut Lignon

Grimpe : une activité encadrée par des professionnels, alliant aventure, technique et respect de la nature.

Biathlon : précision et endurance seront au rendez-vous.

Renseignements et/ou inscriptions sur rendez-vous. Aides financières possibles. Possibilité de régler le séjour en plusieurs fois.
ucol.roussillon38@orange.fr
ou
centre.marchisio@gmail.com
Téléphone 06 81 50 00 64
ou 06 63 03 41 58

PASS RÉGION SENIORS

La Région a lancé son PASS'Région Seniors, une carte gratuite ouverte à l'ensemble des habitants d'Auvergne-Rhône-Alpes de 65 ans et plus.

Ce nouveau dispositif donnera accès à une large offre d'avantages et d'initiatives proposés par la Région et par ses partenaires répartis sur l'ensemble du territoire dans de nombreux domaines (bien-être, culture, sport, tourisme, commerces de proximité...). Les offres seront géolocalisées sur un site Internet et une application dédiée, accessibles à tous les titulaires du PASS'Région seniors.

L'ambition de la Région est de contribuer au « bien-vieillir » et de favoriser le pouvoir d'achat des seniors en mettant à leur disposition une carte qui les accompagnera au quotidien et leur permettra de profiter de bons plans autour de chez eux.

Pour obtenir le pass région, connectez-vous sur auvergnerhonealpes.fr/passregionseniors ou téléchargez l'application. En cas de difficultés pour vos démarches, l'accueil 2.0 en mairie de Salaise sur Sanne ou le CCAS peuvent vous aider.



CENTRE COMMUNAL D’ACTION SOCIALE

Prendre soin de soi



Le CCAS organise en juin, pour les habitants de plus de 60 ans, un « Atelier vitalité : prendre soin de soi », proposé par l’association Itinéraires de santé.

Prendre soin de soi, adopter des habitudes positives et construire une routine vertueuse sont autant de clés pour rester en forme et bien vivre sa retraite. Ce programme d’éducation à la santé a pour objectif d’aider les participants à améliorer leur qualité de vie et à préserver durablement leur capital santé. En consacrant quelques heures à leur bien-être, les participants pourront aborder leur retraite avec plus de sérénité et se sentir rapidement mieux dans leur quotidien.

Cet atelier est aussi un temps d’échange et de rencontres entre personnes partageant les mêmes préoccupations. Il s’appuie sur le partage d’expériences, des mises en situation concrètes et la recherche d’astuces simples à appliquer au quotidien.

L’atelier Vitalité aura lieu en mairie les lundis 1, 8, 15 et 22 juin de 14h à 16h30 et le 29 juin de 9h à 16h30 avec un repas partagé.
Les Inscriptions seront à faire au CCAS, groupe de 10 à 15 personnes.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

TAD ACCESS : un service de transport en porte à porte

Le TAD ACCESS est un service de transport à la demande en porte-à-porte réservé aux personnes âgées de plus de 75 ans, aux bénéficiaires de l’Allocation Personnalisée d’Autonomie (APA) et aux possesseurs d’une Carte Mobilité Inclusion (CMI) avec mention Invalidité ou Stationnement.



Il fonctionne avec une prise en charge en porte-à-porte du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h, sur réservation préalable.

Il est organisé en 2 zones distinctes. Les bénéficiaires du TAD ACCESS peuvent effectuer les déplacements qu’ils souhaitent à l’intérieur d’une même zone (un aller-retour maximum par jour).

Pour accéder au TAD ACCESS, il faut posséder un PASS ACCESS nominatif, valable une année civile et établi sur présentation de justificatifs auprès de la Communauté de Communes Entre Bièvre et Rhône par mail à l’adresse inscriptions@reseau-le37.fr ou dans les points de vente EBER à Saint-Maurice-l’Exil ou Beaurepaire.

COMMENT RÉSERVER LE TAD ACCESS ?

La réservation TAD ACCESS se fait en 3 étapes :

1- Vous téléphonez au

numéro de réservation TAD 0 800 00 17 79 (numéro vert gratuit), du lundi au vendredi de 9h à 18h et le samedi de 9h à 12h (appel gratuit depuis un poste fixe) ou vous effectuez votre réservation en ligne, en indiquant l’arrêt ou le lieu de prise en charge et de destination, le jour et l’horaire souhaités pour l’aller et le retour et la présence d’un éventuel fauteuil roulant ou d’un accompagnateur.

2- Vous êtes rappelé la veille de votre trajet, pour confirmer le lieu et l’heure à laquelle vous serez pris en charge.

3- Un minibus TAD le 37 passe vous prendre et vous arriverez à destination à l’heure annoncée !

DU 13 AU
28 MARS
2026

SALAISE BLUES FESTIVAL

Concerts

Master class

Blues and bar

Concert
Jeune public

**VENDREDI
27 MARS**

Mama Jake
Linda Lee
Hopkins

**SAMEDI
28 MARS**

Charles Pasi
Nina Attal
Electric Ladyland

SALAISE **Foyer Laurent BOUVIER**
SUR SANNE (38)

INFOS ET RÉSERVATION **04 74 29 45 26**

